



LE PARC DE L'HUVEAUNE EN CENTRE-VILLE REVITALISATION DU FLEUVE ET DE SA BIODIVERSITÉ

Synthèse de la concertation

Mai-juin 2024

Table des matières

VERSION PROJET / EN COURS DE RELECTURE/AJUSTEMENTS ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

CONTEXTE.....3

Le projet3

Le dispositif de concertation3

RESUME DES AVIS PAR RENCONTRE4

1. Visite du parc de la Confluence (29/05)4

2. Le stand mobile à la fête de la nature au parc Jean-Moulin (02/06).....4

Le projet en lui-même : avis, points d'attention, propositions4

Les scénarios : avis, arguments et points d'attentions.....5

Les questions et demandes spécifiques.....6

3. Les temps d'échanges au parc de l'Huveaune (04/06 et 05/06).....6

Le projet en lui-même : avis, points d'attention, propositions6

Les scénarios : avis, arguments et points d'attentions.....7

Les questions et demandes spécifiques.....8

4. L'atelier de concertation (04/06).....8

Réflexions sur le projet en général et les aménagements en commun8

Les choix des scénarios.....10

5. Les contributions par email10

SYNTHESE DE LA CONCERTATION11

Réunion de restitution (19/06).....12

Contexte

Le projet

En partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Commune d'Aubagne, l'EPAGE HuCA porte le projet de revitalisation du fleuve et de la biodiversité du parc de l'Huveaune à Aubagne. L'objectif de ce projet est de revitaliser le fleuve et sa biodiversité, mais aussi de renforcer le lien entre les Aubagnaises, les Aubagnais et ce parc situé en centre-ville.

Pour ce faire, l'EPAGE HuCA a décidé de poursuivre le dialogue entamé en 2021, en proposant de nouveaux scénarios :

- Scénario 1 : « 4 méandres », correspondant au projet tel que présenté en 2023 ;
- Scénario 2 : « 1 méandre » ;
- Scénario 3 : « 2 méandres ».

Le dispositif de concertation

La concertation s'est déroulée du 27 mai au 12 juin 2024. Une réunion de restitution de la concertation a eu lieu le 19 juin. Le dispositif déployé a permis à la population de :

- Prendre connaissance ou approfondir sa connaissance du projet et ses principes mais également prendre connaissance des scénarios proposés suite à de nouvelles études ;
- Poser des questions, donner son avis et faire valoir ses propositions ; certaines questions faisant l'objet de réponses en direct, d'autres ultérieurement ;
- Pouvoir se positionner sur l'un des 3 scénarios ou n'en choisir aucun.

Les temps forts de cette concertation ont été les suivants :

- **29 mai : visite du Parc de la Confluence** à Auriol.
- **02 juin** : animation d'un **stand à la « Fête de la nature »** au parc Jean-Moulin à Aubagne
- **04 et 05 juin** : animation de **temps d'échange dans le parc de l'Huveaune**, à la rencontre de ses usagers.
- **04 juin** : animation d'un **atelier de concertation** à la salle du Bras d'Or à Aubagne pour permettre à la population de réfléchir de manière approfondie aux aménagements et aux scénarios proposés.

19 juin : présentation des enseignements et du scénario retenu lors de la **réunion publique de restitution**, et échanges avec les participants, à l'espace des Libertés à Aubagne.

En parallèle et tout au long de la concertation, la population avait jusqu'au **12 juin** pour poser des questions, donner son avis et faire des propositions par mail auprès de l'EPAGE HuCA à l'adresse mail parc-huveaune-aubagne@epagehuca.fr.

Tout le long de la démarche de concertation, des interviews "micro-trottoir" ont été réalisés, afin d'illustrer les événements et de recueillir des avis. Retrouvez la vidéo sur [Youtube](#).

Résumé des avis par rencontre

1. Visite du parc de la Confluence (29/05)

Lors de cette visite de site ayant rassemblé une **dizaine de participants Aubagnais**, l'EPAGE HuCA a pu donner à voir les résultats des opérations réalisées dans un parc présentant des enjeux similaires à ceux du parc de l'Huveaune (désimperméabilisation, végétalisation, présence d'espèces invasives, etc.). Divers sujets ont été présentés et abordés avec les personnes présentes :

- L'intérêt de restaurer des berges en pente douce ;
- La création de milieux humides, zones propices au développement de la biodiversité ;
- L'impact des espèces invasives (ex : robinier faux-acacia, ailante) et les actions de gestion mises en place ;
- La création d'un cheminement doux ;
- La question du patrimoine, en lien avec le maintien des seuils existants ;

Les actions de génie végétal, en particulier la réalisation de fascines¹ pour lutter contre l'érosion des berges ;

- La création de zones d'expansion de crue ;
- La gestion et l'entretien de la végétation.

L'ensemble des participants ont relevé les aspects positifs des actions menées dans le Parc de la Confluence, mentionnant notamment l'abondante végétation.

Des questions et observations ont toutefois été soulevées, notamment sur les points suivants :

- Un débat a eu lieu autour des espèces invasives, qui selon certains peuvent jouer un rôle dans la stabilisation des sols.
- Une demande de réaliser une visite similaire sur le site de la Pomme, à laquelle l'EPAGE HuCA a répondu favorablement, et qui pourrait avoir lieu dans les prochaines semaines.
- L'évocation de divers problématiques en lien avec l'Huveaune sur la Ville d'Aubagne (exemple : les buses sur le chantier du tramway)

2. Le stand mobile à la fête de la nature au parc Jean-Moulin (02/06)

Lors de la fête de la nature, près **40 participants** (dont environ 25 ayant laissé un avis) ont pu échanger avec les équipes de l'EPAGE HuCA, donner leur avis et se positionner sur le projet et les scénarios envisagés.

Le projet en lui-même : avis, points d'attention, propositions

Les personnes rencontrées ont exprimé leur attachement au parc de l'Huveaune pour son côté agréable et arboré, idéal pour la promenade et le sport. Les personnes fréquentant le parc souhaiteraient cependant y voir plus d'aires de jeux, d'événements festifs, ou encore des aménagements de détente. Certains ont mis également l'accent sur la biodiversité et l'entretien du parc et du cours d'eau.

¹ Technique de génie végétal qui consiste en un aménagement constitué de fagots de bois enterrés en partie, maintenus à l'aide de pieux.

« Je suis dans le parc deux fois par semaine pour faire du sport et de la gym, on l'apprécie, il est correct. »

« Favorable à un point de rassemblement festif type guinguette »

« Il faut que cela soit entretenu davantage »

« J'enlèverai tout ce béton [du bassin] ! Mais attention à la nature présente. »

Des personnes ont également relevé le manque de communication lors de la concertation précédente et la prédominance des arbres dans les débats. Elles ont signalé qu'elles appréciaient cette **nouvelle démarche de concertation** intégrant plusieurs scénarios. En outre, **le principe général de reméandrer l'Huveaune a été bien accueilli.**

« Nous n'entendions parler que de l'arrachage des arbres. Bien présentés, les autres scénarios sont sympas »

« On attend ce projet depuis longtemps, on n'y croyait plus. Cela fait plaisir d'avoir des nouvelles et de voir que cela avance »

Les scénarios : avis, arguments et points d'attentions

Certains participants, se sont positionnés sur le **scénario 1**, exprimant un sentiment d'urgence de réaliser ce projet pour faire face au changement climatique et revitaliser la biodiversité. Ces personnes sont conscientes que le projet peut effrayer une partie de la population et des usagers au premier abord, mais ont souligné que le projet aura un **impact positif à long terme**, avec le retour d'une flore et d'une faune de qualité.

« Plus il y a de méandres, plus c'est naturel »

« La condition climatique n'attend pas et il ne faut pas hésiter à faire le projet en entier. Ça permet de réduire l'impact (du changement climatique) et agir à temps. »

« 17000 plantations c'est énorme face aux 200 arbres abattus, les plants seront en bonne santé. »

D'autres participants ont préféré le **scénario 2**, qui **réduirait l'impact du projet sur la végétation** existante. Ce scénario est perçu comme plus **consensuel**, compte tenu notamment des nombreuses oppositions au projet initial présenté en 2023. Ce scénario pourrait également servir de test pour un **phasage du projet** dans le temps, ce principe de phasage ayant été largement souhaité lors de la phase précédente de concertation.

« C'est le scénario qui impacte le moins les arbres, car ils font de l'ombre au ruisseau et sur le cheminement »

« Il faut faire les travaux petit à petit, ainsi le scénario 2 permet de faire un test et d'apprendre ses effets. »

Certains ont perçu le **scénario 3** comme un bon compromis entre le scénario 1 et le scénario 2.

« Il permet plus de végétalisation »

« Toucher le moins d'arbres possible et faire face au risque inondation c'est difficile de choisir »

En définitive, les personnes rencontrées au parc Jean-Moulin se sont majoritairement portées sur le scénario 2.

Les questions et demandes spécifiques

De nombreuses questions sont formulées concernant :

- La biodiversité à venir (faune, flore, zones humides...).
- L'impact des méandres face au changement climatique (sécheresses, risques inondation...).
- La durée des travaux et le coût du projet.
- La renaturation de l'Huveaune dans sa totalité.

3. Les temps d'échanges au parc de l'Huveaune (04/06 et 05/06)

Le projet en lui-même : avis, points d'attention, propositions

Une **cinquantaine de personnes** ont été rencontrées lors des temps d'échanges dans le parc de l'Huveaune les 04 et 05 juin. Comme lors de la rencontre du 02 juin, ces personnes ont manifesté le fait qu'elles apprécient le parc. Cependant, certains ont jugé qu'il était laissé à l'abandon en raison de son manque d'entretien.

L'état du cours d'eau et de ses berges

De nombreux participants à ces temps d'échanges ont estimé qu'il était nécessaire d'entretenir le cours d'eau et de le nettoyer plus régulièrement. Par ailleurs, ils et elles pensent que la création de méandres pourrait améliorer la situation écologique du fleuve et aider à la réduction du risque d'inondation. Cependant, quelques personnes ont **difficilement compris l'utilité des méandres**.

« J'ai nettoyé l'Huveaune avec "les amis de l'Huveaune", pour autant je n'ai pas assez de compétences pour comprendre l'intérêt des méandres »

Une majorité des participants est par ailleurs favorable à l'**adoucissement des berges** et à l'amélioration de l'état de la ripisylve². Cependant, certaines personnes sont inquiétées par le fait que la création de zones humides pourrait favoriser la présence des moustiques.

Enfin, certaines personnes se sont positionnées en faveur de l'abattage des arbres morts et des essences invasives, tandis que d'autres prônent une conservation stricte.

« Abattre les arbres morts, oui ! »

Les aménagements dans le parc

Une majorité d'utilisateurs du parc s'est montrée en faveur d'aménagements permettant de rendre le parc plus agréable. Parmi les points revenus, nous pouvons indiquer :

- L'installation de **jeux pour les enfants**, des très jeunes aux adolescents (toboggans, balançoires...)

² La ripisylve est l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau, rivière ou fleuve. Elle joue de multiples rôles : régulation de la température et dépollution de l'eau, protection des berges, et habitats pour de nombreuses espèces.

La création d'**espaces sportifs** tels que du street-workout³, des terrains de foot, de tennis ou de basket. Etant donné que le projet va impacter les deux terrains de **tennis**, plusieurs personnes souhaitent que le même nombre de courts soit conservé.

- L'installation de **mobiliers** : bancs, tables de pique-nique, poubelles fermables, toilettes publiques. Il est proposé que les mobiliers en bois puissent être fabriqués avec les arbres abattus.

La création de nouvelles **passerelles**, adaptées aux personnes à mobilité réduite (PMR). Il a notamment été demandé d'en ajouter une à côté du pont des amoureux. Aussi, certains étudiants ont mis l'accent sur l'importance de pouvoir se déplacer facilement et rapidement à travers le parc.

- La création de pentes douces pour les **PMR** et les fauteuils roulants.
- La mise en place de dispositifs de **sensibilisation** et d'observation de la faune et de la flore, tels qu'un miroir à poissons.

Cependant, il est à noter que certains participants ont émis des **craintes quant à la gestion et l'entretien** des aménagements à la charge de la Ville d'Aubagne (ex : toilettes, entretien des terrains de tennis, etc.).

Le bassin de la botte

Concernant le réaménagement du bassin de la Botte, l'ensemble des participants s'est montré favorable à sa **désimperméabilisation** de cet espace. Cependant, diverses propositions sont faites pour réaménager cet espace :

- Une guinguette avec terrasse ;
- Un bosquet de biodiversité ;
- Un skate-park ou bike-park ;
- Une mare avec des canards ;
- Un espace de pique-nique ;
- Une piscine ;
- Des jeux pour enfants.

« Une guinguette c'est agréable »

« Un bosquet, ça peut être magnifique »

La vie du projet en phase travaux

Des participants ont émis le souhait de vouloir profiter du parc durant les travaux et voudraient suivre de près le chantier via la mise en place d'une **newsletter d'informations** sur les travaux, ou encore via des visites du chantier.

Les scénarios : avis, arguments et points d'attentions

Les participants se positionnant pour le **scénario 1** ont expliqué qu'il était crucial d'accélérer la mise en place du projet dans son ensemble pour récolter rapidement les **bénéfices écologiques** dans les années à venir. Pour eux, il faut refaire le parc dans sa globalité pour gagner en cohérence et aboutir à une meilleure revitalisation du fleuve et de sa biodiversité.

« Quitte à faire des méandres, autant y aller franco ! »

Les personnes sensibles au **scénario 2** ont pour objectif d'abattre un **minimum d'arbres**, en particulier de ne pas toucher les plus grands sujets. Elles considèrent ce scénario comme le plus raisonnable face à

³ Sport mêlant gymnastique et musculation, qui se pratique en extérieur et utilise le poids du corps pour se muscler.

l'ampleur et à l'impact des travaux. Pour d'autres, ce choix est d'une portée sociale ou politique, jugé comme le plus **consensuel et acceptable** pour la population.

Beaucoup, dont le « Collectif Association Huveaune », voient dans le scénario 2 une opportunité de faire un **premier test**, en vue d'une éventuelle mise en œuvre du scénario 3 dans le futur. Il est demandé que ce phasage intègre une phase de concertation permettant de présenter les résultats de la première phase (scénario 2), avant d'engager la suivante (scénario 3).

« 200 arbres, c'est too much ! »

« Ne pas couper les arbres majestueux »

« La bonne solution vis-à-vis de la population est le scénario 2 »

Certaines personnes préfèrent la mise en place du **scénario 3**. Ce scénario permet l'aménagement de la moitié du linéaire, avec un impact écologique plus intéressant que le scénario 2.

« Le scénario 3, quitte à faire des travaux autant le faire rapidement et de manière importante »

Quelques participants ont jugé nécessaire de **laisser le parc et le fleuve tel quel**. Ils pensent que le parc et l'Huveaune sont déjà des réservoirs de biodiversité. Ainsi, le projet et les travaux impacteraient trop la faune et la flore présentes, quel que soit le scénario.

La majeure partie des personnes rencontrées lors de ces temps d'échange s'est positionné en faveur du scénario 2.

Les questions et demandes spécifiques

De nombreuses questions ont été formulées sur :

- La temporalité concernant la repousse de la flore et des arbres, ainsi que la taille des nouveaux plants.
- Le financement du projet.
- Le choix des plants et l'arrosage.
- L'évaluation de la qualité des arbres : ceux à abattre et ceux à conserver.

4. L'atelier de concertation (04/06)

À la suite d'une présentation du projet et de ses objectifs par l'EPAGE HuCA, les **30 personnes présentes à l'atelier** de concertation ont engagé un travail en sous-groupe de 6 à 8 personnes. Munis de supports, elles ont débattu et mis en commun leurs contributions sur les sujets concernant les aménagements communs du projet et les trois scénarios.

Réflexions sur le projet en général et les aménagements en commun

Développer la biodiversité et améliorer l'état du fleuve

Les participants ont majoritairement exprimé le besoin de **développer la biodiversité** (faune et flore), notamment via l'amélioration de la ripisylve.

« Il est important de diversifier les espèces, selon des strates adaptées en bord de rivière »

Certains ont estimé qu'il était nécessaire de conserver au maximum la nature déjà en place, en particulier en **limitant la coupe d'arbres**. Si abattage il doit y avoir, alors il est indispensable de le justifier. De plus, des participants ont demandé à disposer d'une carte précisant l'emprise du chantier.

« Ne pas couper un seul arbre sans le justifier »

Des participants ont perçu l'intérêt de créer des méandres pour augmenter le lien avec la nappe d'accompagnement du fleuve, facilitant ainsi la prise d'eau par les plantes et le développement de la biodiversité. Dans la continuité de ces échanges, il a été demandé de **désimperméabiliser le bassin de la botte**, pour faciliter l'infiltration et retrouver un espace plus végétalisé.

Cependant, le public est partagé sur l'utilité du projet face au **risque d'inondation**. Certains voient le projet comme une opportunité de réduire les crues, tandis que pour d'autres, c'est un objectif perçu comme secondaire.

Améliorer la qualité paysagère

Certaines personnes décrivent le parc comme étant **peu ou pas entretenu**, notant la présence d'arbres morts, d'une végétation invasive et de nombreux déchets aux abords de l'Huveaune. La question de savoir quel organisme sera chargé de l'entretien du parc et du fleuve est régulièrement revenue, et plusieurs personnes ont demandé que cet entretien soit plus régulier.

À travers le projet, les participants ont vu l'opportunité d'améliorer l'accès au fleuve et au parc dans sa globalité. Parmi les demandes formulées, on peut retrouver :

- La valorisation des cheminements au sein du parc en travaillant les connexions avec le centre-ville.
- La création d'ombrières dans les espaces de détente non ombragés.
- La création de pontons pour voir le cours d'eau.
- La mise en place d'accès au fleuve pour les pêcheurs.

« Ce sera un lieu de vie, de sociabilité pour les Aubagnais, à l'ombre, un lieu d'attente sympathique pour les parents qui accompagnent leurs enfants aux activités sportives. »

Concernant le **bassin de la Botte**, des **débats ont émergé** entre ceux qui souhaitent que cet espace devienne un écrin de biodiversité et ceux qui proposent l'installation d'une guinguette pour un espace plus convivial.

Par ailleurs, des personnes se sont inquiétées de l'impact du projet sur **l'ombrage** le long des cheminements et des espaces de repos. D'autres demandent à l'EPAGE HuCA de rendre la phase de travaux plus agréable pour les usagers, notamment en facilitant les accès.

Il a également été demandé que l'EPAGE HuCA propose un **volet pédagogique** sur le parc avec des panneaux sur les essences, une meilleure signalétique, des informations sur l'historique et la description du parc et de l'Huveaune. Pour certains, cette communication doit se retrouver dans le cadre du chantier, avec un calendrier des travaux visible dans le parc et sur le site internet, et la possibilité d'échanger au sein d'un forum.

Des participants ont questionné l'EPAGE HuCA sur la répartition du financement entre la ville d'Aubagne et l'EPAGE, ainsi que sur la présence d'un **budget d'entretien** pour le fleuve et le parc. Certains ont demandé que le projet soit présenté en conseil municipal afin de valider le planning du chantier.

Proposer de nouvelles activités

Les participants souhaitent diversifier les activités dans le parc pour favoriser la sociabilité. Il est notamment proposé la création d'espaces de détente avec une guinguette. De nombreux espaces sportifs et de jeux sont mis en avant, tels que la conservation de **deux terrains de tennis**, un espace de pétanque, et des aires de jeux pour les enfants et les adolescents.

L'ensemble des groupes propose de généraliser le **mobilier** (bancs, tables, poubelles...), de créer de nouvelles fontaines et d'installer des toilettes publiques. Beaucoup insistent sur la nécessité de faciliter les accès PMR dans le parc, notamment au niveau du pont des amoureux.

« Garantir la largeur des passerelles, de 1m50 à 3m »

Les choix des scénarios

Les participants aux ateliers sont partagés entre les différents scénarios.

Pour certains groupes, le **scénario 1** est préférentiel. Ils relatent les effets positifs de la renaturation de l'Huveaune et du Parc de la Confluence à Auriol. Certains demandent une nouvelle visite dans ce dernier pour sensibiliser les personnes les moins convaincues par le projet.

Une majorité a cependant plébiscité le scénario 2, considéré comme le scénario le moins impactant pour la biodiversité présente actuellement dans le parc de la Huveaune, car il abatrait le moins d'arbres, préservant ainsi le paysage.

Certaines personnes choisissent le **scénario 3**. Selon elles, ce scénario permet un compromis entre la préservation et la revitalisation de l'Huveaune et du parc. Beaucoup estiment qu'il est possible de phaser le projet en commençant par le scénario 2 et de voir par la suite la nécessité de continuer vers le scénario 3.

« Et si phaser le chantier pour réaliser d'abord le scénario 2 ou 3 puis être plus ambitieux, parce que ça aura bien marché ? »

Quelques participants, dont certains membres du « Collectif Huveaune » ont proposé de **ne pas réaliser le projet**. Ces membres souhaitent garder l'aspect « sauvage » du parc en évitant de couper des arbres.

Le scénario 2 est à nouveau apparu comme le plus apprécié par les personnes présentes à l'atelier de concertation.

5. Les contributions par email

Plusieurs contributions ont été formulées par email, venant d'associations ou de particuliers.

Des Aubagnais et les associations du « Collectif Association Huveaune » (12 associations, collectif suivant le projet depuis plusieurs années), et « Cooperative Planet » se sont positionnés sur le projet. Leurs contributions, similaires, portent sur les points suivants :

- **Choix du scénario 2** : pour ces acteurs, le scénario 2 est celui qui impacte le parc au minimum et peut servir de première phase pour de futurs aménagements, qui nécessiteront le cas échéant un temps de concertation et d'évaluation spécifique.
- **Favoriser la biodiversité** : la préservation et le développement de la biodiversité (faune et flore) dans le parc est jugée prioritaire.
- **Désimperméabilisation du bassin de la Botte** : la transformation du bassin en un espace de détente ou faisant la part belle à la biodiversité sont perçues comme des pistes intéressantes.

- **Mobiliers et aménagements** : il est demandé d'installer en nombre suffisant du mobilier et des aménagements permettant d'accueillir le public, notamment les PMR. La conservation du pont des amoureux est également demandée.
- **Amélioration de l'entretien du parc** : le renforcement de l'entretien régulier du parc est jugé comme un point important.
- **Communication pédagogique** : ces acteurs souhaitent que des actions de sensibilisation soient proposées pour mettre en valeur l'Huveaune, le parc et la biodiversité.

L'association " Action vélo pays d'Aubagne" a également proposé **un aménagement cyclable pour les usagers**, avec des recommandations. L'itinéraire cyclable doit être continu, séparé de la déambulation piétonne, praticable sous toute conditions météorologiques et entretenu. L'association explique que "cet aménagement a vocation à devenir un axe privilégié pour les déplacements à vélo, professionnels (liaison Aubagne - Pôle ALPHA - Marseille) et de loisir (Véloroute V65 Nice - La Camargue).

Par ailleurs, le « Collectif Huveaune » s'est exprimé en faveur de nouveaux aménagements pour améliorer le parc, mais **ne s'est pas positionné pour un scénario en particulier**. Le collectif a par ailleurs transmis à l'EPAGE HuCA diverses questions et demandes de précisions.

Enfin, notons que sur la fin de la concertation, quelques contributions de particuliers en faveur du **scénario 3** ont été reçues.

Synthèse de la concertation

La concertation autour du projet a mobilisé une partie de la population aubagnaise, principalement les usagers du parc. Les participants ont exprimé leur attachement à ce lieu, relatant sa qualité paysagère et particulièrement l'ombrage des grands arbres, qui apportent de la fraîcheur pour les promeneurs et coureurs. Néanmoins, ils le considèrent en partie à l'abandon en raison de son manque d'entretien.

Tout au long des temps de concertation, le public a manifesté son intérêt pour **améliorer la situation paysagère** et pour faire du parc un **lieu de vie plus agréable**. La concertation a ainsi permis de montrer :

- Le besoin d'entretien du parc ;
- L'importance de préserver mais aussi de développer la biodiversité ;
- La volonté de mettre en place des aménagements de détente, sportifs et de jeux ;
- Le souhait de pouvoir assurer un accès et une traversée qualitative du parc à toutes et tous, notamment pour les PMR.

Également, à travers cette concertation, le public exprimé avoir **mieux compris les principes du projet** de revitalisation de la rivière et les arguments en faveur des nouveaux aménagements.

Concernant les scénarios soumis à la concertation :

Scénario 2 : une **majorité de participants considèrent le scénario 2 comme le plus raisonnable et acceptable**, impactant le moins d'arbres. Pour beaucoup, ce scénario représente la possibilité de faire un « test » sur une partie du parc et de continuer l'opération après quelques années, à la suite d'une nouvelle concertation et de l'analyse des résultats des premières opérations.

Scénario 3 : d'autres personnes privilégient le scénario 3, qualifié de « juste-milieu » entre le projet initial et le scénario 2. Nombreux signalent cependant qu'il faut bien identifier les arbres à abattre et conserver au maximum ceux en bon état et les sujets « majestueux ».

Scénario 1 : une partie des participants souhaite la réalisation de ce scénario, justifiant leur choix par l'urgence climatique et la nécessité de retrouver un cours d'eau plus naturel permettant le développement d'une biodiversité abondante. Certains estiment que ce scénario est souhaitable à

terme, mais que la conflictualité du projet ne le permet pas à l'heure actuelle, et préconisent donc de commencer avec le scénario 2 ou 3.

Pas de positionnement : quelques participants, dont certains membres du « Collectif Huveaune », ne prennent pas position. Pour eux, la préservation de l'ensemble des arbres (bons, invasifs, malades ou morts) participe à la préservation de la biodiversité. Les membres de ce collectif s'inquiètent que le projet abîme la végétation actuelle et que la repousse soit lente et difficile, notamment face aux sécheresses. Ils craignent donc de ne pas retrouver l'ombrage actuel.

Le processus de concertation a été apprécié par la population, à la fois pour son aspect pédagogique (outils de présentation, chiffres, emprises, réponse aux questions techniques) et parce que la proposition de plusieurs scénarios a permis à chacun et chacune de se positionner selon ses sensibilités.

Enfin, notons que la concertation a donné lieu à des **échanges constructifs**, qui ont permis à l'EPAGE HuCA de mieux expliquer son projet, mais aussi de cerner plus finement les attentes et préoccupations des publics. En outre, il est demandé que la communication perdure tout au long du projet et que le public soit à nouveau sollicité pour d'éventuelles prochaines étapes.

Réunion de restitution (19/06)

Le 19 juin, près de **35 personnes** se sont réunies à l'espace des libertés à Aubagne pour assister à la réunion de restitution de la concertation sur le projet de revitalisation du parc de l'Huveaune. Les personnes présentes avaient pour la plupart déjà participé à l'un des temps de concertation.

Cette réunion a été l'occasion de revenir sur la démarche de concertation, ses temps forts et les principaux enseignements à en tirer. Par la voix de son président Laurent Simon, l'EPAGE HuCA a ensuite présenté les arbitrages pris à la suite de la concertation :

En cohérence avec les enseignements tirés de la concertation, le **scénario 2** a été retenu. Sa réalisation débutera prochainement, avec un lancement des travaux à partir de l'automne 2024.

Afin d'optimiser la réduction du **risque inondation**, la réalisation d'un "bras de décharge" de l'Huveaune vers le stade de foot sera étudiée.

En fonction des évaluations des travaux poursuivis dans le cadre du scénario 2, une **poursuite du projet** sera envisagée, en concertation avec les habitants.

En lien avec les Aubagnaises et les Aubagnais, des réflexions seront engagées sur la **valorisation du bassin de la botte**.

Le maintien d'un **second terrain de tennis** sera étudié par la Ville d'Aubagne.

A la suite de cette présentation, les personnes présentes ont pu poser leurs questions à l'EPAGE HuCA ainsi qu'à Pascal Agostini venu représenter la Ville d'Aubagne.

Question / observations	Réponses
Une personne a fait remarquer que même dans le scénario 2, des arbres allaient être coupés.	Laurent Simon a rappelé que le nombre d'arbres concerné a été donné en transparence, et que le projet s'inscrivait dans une volonté de concilier la réduction de la vulnérabilité face au risque inondation, et la revitalisation du cours d'eau. Les différentes phases de concertation ont montré qu'une forte sensibilité de la

	<p>population existait concernant l'impact sur la végétation. En conséquence, le scénario 2 a été privilégié.</p> <p>Par ailleurs, Estelle Fleury a confirmé que l'ensemble des données sur les arbres impactés dans le cadre du scénario 2 seront intégrés au dossier réglementaire, qui sera accessible à la population.</p>
<p>Le pont des Amoureux va-t-il être maintenu intact ou des adaptations pour le rendre moins glissant sont-elles prévues ?</p>	<p>Estelle Fleury et Pascal Agostini ont rappelé que le pont des Amoureux faisait l'objet d'un attachement patrimonial. Toutefois, les services techniques de la Ville d'Aubagne vont étudier quels aménagements pourraient être réalisés sur cet ouvrage, pour qu'il soit plus praticable pour tous et toutes</p>
<p>Un habitant d'Aubagne a souhaité remercier l'EPAGE HuCA et ses partenaires pour la façon dont cette démarche de concertation a été menée, et a appelé de ses vœux que cette méthode se généralise sur d'autres projets. Il a également précisé qu'il était favorable au scénario 2</p>	
<p>Va-t-on connaître l'emprise des travaux ?</p>	<p>Laurent Simon a indiqué que sur l'emprise chantier, une signalétique de pédagogie et de sécurité sera mise en place aux abords des travaux.</p> <p>Estelle Fleury a également indiqué que l'EPAGE a demandé aux entreprises de réaliser les travaux uniquement sur la rive gauche du fleuve, à l'emplacement actuel du terrain de tennis. Tout sera mis en œuvre pour suivre cette directive, bien qu'il soit mentionné dans le dossier réglementaire qu'un franchissement du fleuve reste une option à envisager.</p>
<p>Pouvez-vous nous indiquer le budget du projet ainsi que la répartition du financement entre les différents partenaires ?</p>	<p>Laurent Simon a répondu que le projet initial avait fait l'objet d'une délibération métropolitaine et de la ville d'Aubagne. Sur la première version du projet, l'enveloppe était chiffrée à 3 millions d'euros, dont 80% financés par l'agence de l'eau, le Département, la Région et le fonds vert de l'Etat. Les 20% restants se répartissaient entre la ville (1/3) et l'EPAGE (2/3). Le choix de réaliser le scénario 2 devrait diminuer le coût du projet, mais l'enveloppe précise et la répartition entre les financeurs n'est pas encore connue.</p>
<p>Pourquoi n'y a-t-il pas eu de lien entre les travaux des Défensions et le projet ?</p>	<p>Estelle Fleury a répondu que sur les projets GEMAPI, différentes temporalités existent. Sur les projets des Défensions, il y a des travaux sur lesquels l'EPAGE n'intervient pas.</p>

	<p>Une vision globale est portée à l'échelle du bassin versant puis chaque projet est ensuite porté de manière indépendante, même si une cohérence est bien entendue souhaitée.</p>
<p>L'aire de street work out sera-t-elle accessible pendant les travaux ?</p>	<p>Pascal Agostini s'est réjoui que cet espace soit largement utilisé. Il y a une volonté de la commune d'en maintenir l'accès pendant les travaux. Cependant, à date, il est difficile de répondre par l'affirmative, car il faut regarder en détail si l'accès peut être conservé, notamment pour des questions de sécurité. Les informations actualisées sur le déroulement de la phase chantier seront disponibles sur la page internet dédiée au projet.</p>
<p>Quand les travaux se termineront-ils ?</p>	<p>Laurent Simon a précisé que l'objectif est de terminer les travaux relatifs au scénario 2 avant le printemps prochain pour pouvoir ensuite planter la végétation.</p> <p>La poursuite des travaux sur le volet "aménagement-valorisation" complémentaire dépendra ensuite de la suite de la concertation prévue à l'automne.</p>